

– la maison du sport européen –

## Tweets du mois

### Jan Seghers

@JanSeghers 25 April

Meet and greet between Sports Club for Health project team and EOC EU office #SCforH @EuSport @ENGSOsport @EOCEUOffice

### EUSport

@EuSport 25 April

Have you discovered SCORE project's new interactive toolkit on #GenderEquality in Coaching yet? <http://www.eusa.eu/news?score-gender-equality-in-coaching-interactive-toolkit> ... via @eusaunisport

### SIGGS Project

@SIGGS\_EU 19 April

#SIGGS addresses Secretaries General of European handball federations at @EHF SG Conference <https://www.siggs.eu/blog/siggs-addresses-secretaries-general-european-handball-federations> ... @EOCmedia @EuSport

## Table des matières

Editorial 2

---

### UNION EUROPEENNE ET SPORT

---

XG HR: Recommandations sur le rapprochement des qualifications – vers une augmentation de la mobilité dans le secteur du sport 3

Parlement européen: Vote du comité IMCO sur le blocage géographique 4

Consultation publique de la Commission européenne sur la protection des lanceurs d'alerte 4

---

### FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

---

Le bureau des COE auprès de l'UE présente le projet SIGGS à la conférence des secrétaires généraux d'EHF 5

---

### LE COIN DES PARTENAIRES

---

Comité Olympique finlandais : séminaire de clôture du projet Sport Club for Health (SCforH) 6

---

### LE MOIS PROCHAIN

---

Dates importantes en avril 7

## EDITORIAL

Chers lecteurs,

La présidence maltaise du Conseil de l'UE est entrée dans la dernière période de son mandat. Son activité la plus importante dans le domaine du sport est l'adoption du nouveau plan de travail de l'UE pour le Sport 2017-2020, prévue pour le 23 mai 2017. Il est assez clair qu'un nombre trop important de recommandations et de conclusions ont été produites durant le précédent plan de travail, sans que cela ne se traduise souvent par une mise en œuvre efficace ou un impact réel sur les activités sportives. Afin d'apporter une valeur ajoutée au travail de l'UE, il serait judicieux que le nouveau plan de travail donne un rôle plus important aux acteurs issus du sport organisé afin d'assurer que les défis quotidiens du monde sportif soit correctement traités.

Le plan de travail de l'UE sera effectif jusqu'au 31 décembre 2020, ce qui correspond également au terme du cadre financier pluriannuel de l'UE. C'est durant cette période que les programmes de financement de l'UE seront donc discutés et adoptés. Il n'est pas difficile d'imaginer que le Brexit va poser des problèmes majeurs dans la conduite de ces négociations sur le futur des programmes de financement. Le développement du programme Erasmus+ Sport est actuellement très satisfaisant, cependant tous les acteurs doivent être prêts à de difficiles négociations dans les années à venir. De solides arguments devront être utilisés pour justifier la mise en œuvre d'un nouveau programme pour le Sport après 2020.

Des sujets majeurs tels que la bonne gouvernance ou la lutte contre la manipulation des compétitions sportives vont rester au cœur de l'agenda européen. Face aux difficultés actuelles, le mouvement olympique est pleinement engagé dans la recherche de solutions renforçant l'intégrité des compétitions et des organisations ainsi que la gouvernance du sport. Dans le même temps, il est également important que les états membres de l'UE remplissent leur part du contrat. La ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des compétitions sportives par exemple, qui ressemble à une histoire sans fin, pose la question de la volonté réelle des états membres de prendre ses problématiques à bras le corps et de supprimer l'une des barrières majeures à une meilleure intégrité des compétitions sportives.

En plus de ces thématiques, le nouveau plan de travail devrait mettre l'accent sur des problématiques telles que le financement du sport pour tous, le volontariat, les carrières doubles, le caractère sociétal du sport et l'application de la politique de concurrence au sport. Ces sujets ne doivent pas être oubliés.

Je voudrais conclure cet éditorial en mentionnant la « *soirée européenne du sport* », organisée par le bureau des COE auprès de l'UE et qui se déroulera le 19 juin à Bruxelles. Près de 250 participants venant du monde du sport et de la politique viendront assister à une présentation du président du CIO, Thomas Bach, ainsi qu'à une discussion regroupant notamment le président par intérim des COE Janez Kocijančič et le Commissaire Navracsics sur le futur de la politique sportive européenne. Nous sommes impatients d'accueillir tous nos invités à Bruxelles.

En vous souhaitant une très bonne lecture



Folker Hellmund  
Directeur du bureau des COE auprès de l'UE

## UNION EUROPEENNE ET SPORT

### XG HR: Recommandations sur le rapprochement des qualifications – vers une augmentation de la mobilité dans le secteur du sport

Le groupe d'experts du Conseil sur la gestion des ressources humaines a récemment achevé son travail sur les recommandations sur le rapprochement des qualifications nationales avec les standards internationaux dans le sport.

Le document [final](#), récemment publié sur le site de la Commission européenne, se penche sur la manière d'aboutir à un accord sur les différentes actions à entreprendre pour rapprocher les différentes formations offertes à travers l'Europe. En effet, les systèmes de formation sont extrêmement divers à la fois entre les états membres mais aussi entre les différents sports. La complexité de cette thématique a récemment été soulignée dans différentes études, présentées durant nos précédentes éditions du rapport mensuel :

- Une analyse détaillée des différentes situations nationales sur l'éducation formelle et informelle a été produite dans une [étude de la Commission sur les qualifications dans le sport](#)
- Les systèmes de qualifications et les standards utilisés dans les fédérations ont été collectés dans une [analyse](#) produite par la DG Education et Culture de la Commission.

- Une [étude](#) sur la reconnaissance des qualifications dans un sport spécifique – le ski - a également été produite.

Afin de surmonter les défis et les obstacles causés par cette diversité, les experts ont invité « *les fédérations à utiliser un instrument de référence pour leur niveau de qualification lors de la création d'un système de formation* ». Cet outil doit se baser sur un modèle clair avec des expressions standardisées et regroupant les éléments suivants :

- Identifier les objectifs et les tâches requises pour chaque position ;
- Développement en différentes unités d'apprentissage;
- Définition des procédures pour évaluer les compétences ;
- Validation des compétences par des cours et/ou par la validation d'acquis de compétences.

Un dernier document produit par le groupe d'experts doit être publié au second semestre 2017.

## Parlement européen: Vote du comité IMCO sur le blocage géographique

Le 25 avril 2017, la commission marché intérieur et protection des consommateurs (IMCO) du Parlement européen a adopté son rapport sur la « *Proposition pour une régulation sur le blocage géographique et les autres formes de discriminations basées sur la nationalité des consommateurs, leur lieu de résidence ou leur lieu d'établissement* ».

L'objectif de cette régulation est d'empêcher la discrimination des consommateurs et des entreprises concernant les prix, la vente ou les conditions de paiement lorsqu'ils achètent des produits et des services dans un autre pays de l'UE.

La Commission européenne avait exclu de cette proposition les services audiovisuels, dont la diffusion des événements sportifs, permettant ainsi le maintien du principe de territorialité pour les diffuseurs sportifs. Cependant, ce rapport inclut

une clause de révision concernant l'inclusion de contenus audiovisuels après deux ans de mise en œuvre ou après l'adoption de certaines autres initiatives liées au Marché Unique Numérique telles que la proposition liée au « Droit d'auteurs » qui pourrait également avoir un impact sur l'exclusivité territoriale des contenus.

Les représentants du Parlement européen, du Conseil de l'UE et de la Commission vont maintenant discuter une position commune durant les négociations appelées « trilogue ».

### PLUS D'INFORMATIONS

[Proposition de la Commission européenne](#)

[Communiqué de presse du Conseil](#)

## Consultation publique de la Commission européenne sur la protection des lanceurs d'alerte

Quasiment exclusivement liées à des questions financières ou politiques dans le passé, la question du rôle des lanceurs d'alerte ainsi que des moyens de les protéger de manière efficace est récemment devenue centrale dans le monde du sport, notamment lors des discussions sur l'intégrité du sport et le dopage.

De son côté, l'Union européenne travaille actuellement sur différentes initiatives afin de renforcer la protection des lanceurs d'alerte en Europe. Pour rappel, la Commission européenne définit un lanceur d'alerte comme « *un individu pouvant, au cours de sa vie professionnelle, avoir accès à des informations ou des actes,*

*représentant une menace ou une entorse à l'intérêt public. Le fait de rapporter ces actes (lancer l'alerte) peut contribuer à empêcher une entorse à l'intérêt public* ».

L'une de ces initiatives est la consultation publique lancée par la Commission européenne, le 3 mars. Cette consultation s'inscrit dans l'évaluation conduite par la Commission sur les meilleures actions à entreprendre pour une meilleure protection des lanceurs d'alerte. Cette dernière cherche notamment à recueillir la vision d'un grand nombre d'acteurs afin de préparer la législation à venir.

– la maison du sport européen –

La protection des lanceurs d'alerte est une priorité pour les institutions européennes, comme l'a souligné Vera Jourová, commissaire pour la Justice et la protection des consommateurs, indiquant que « *les lanceurs d'alerte peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre le blanchiment d'argent, la fraude ou la corruption. Nous devons mesurer de manière attentive la meilleure option à suivre pour renforcer cette protection. Cette consultation sera utilisée par la Commission pour prendre une décision basée sur un grand nombre d'informations* ». En effet, la Commission souhaite utiliser ces résultats pour définir si une approche horizontale, ou sectorielle est la plus adaptée pour ses actions futures.

L'avis de différents acteurs est espéré par la Commission y compris celui des organisations internationales, des autorités publiques et des OGNs. C'est pourquoi les organisations sportives peuvent utiliser cette opportunité pour exprimer leur opinion et ainsi contribuer à façonner la proposition de la Commission, avant même les discussions entre le Parlement européen et le Conseil.

## PLUS D'INFORMATIONS

[Consultation publique sur les lanceurs d'alerte](#)  
[Document d'explication](#)

## FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

### Le bureau des COE auprès de l'UE présente le projet SIGGS à la conférence des secrétaires généraux d'EHF

A l'occasion de la 10<sup>ème</sup> Conférence des secrétaires généraux de la fédération européenne de Handball (EHF), à Paris, les 19 et 20 avril 2017, le bureau des COE auprès de l'UE était invité à présenter le projet, cofinancé par l'UE, Support the Implementation of Good Governance in Sport' (SIGGS). Ce projet a été mis en œuvre par le bureau des COE auprès de l'UE en collaboration avec 11 organisations partenaires entre 2015 et 2016.

Avec plus de 70 participants venant de 45 différentes fédérations nationales, cette présentation était une excellente opportunité de s'adresser directement aux secrétaires généraux et de montrer les principaux accomplissements du projet



SIGGS et notamment l'outil d'auto-évaluation pour les fédérations sportives.

Suite à quelques mots d'accueil du président d'EHF, Michael Wiederer et d'une introduction du directeur du bureau des COE, Folker Hellmund sur les discussions au niveau européen concernant la bonne gouvernance dans le sport, Matthias Van Baelen, manager du projet, a présenté l'outil d'auto-évaluation aux participants. La présentation avait pour objectif de sensibiliser les fédérations à l'intérêt de se pencher sur les questions de bonne gouvernance en les invitant à utiliser l'outil SIGGS, développé pour leur apporter un soutien direct.

Cette présentation principale était suivie de discussions en groupes plus réduits, incluant des échanges sur le projet SIGGS, certaines fédérations ayant testé l'outil au préalable. Cela a permis d'échanger sur les différentes expériences des participants avec le projet SIGGS. Les bénéfices de l'approche personnalisée utilisée par l'outil ont par exemple été soulignés, indiquant que celui-ci était

– la maison du sport européen –

tout aussi valable pour les petites que pour les grandes fédérations.

Il a été aussi rappelé que mettre en place des principes de bonne gouvernance, ne devait pas être vu comme une création de travail additionnel mais plutôt comme un processus continu ayant un impact réel sur la culture de l'organisation.

L'outil d'auto-évaluation SIGGS est ouvert aux CNOs et aux fédérations nationales des 50 pays

membres des COE depuis son lancement officiel en novembre 2016. L'outil peut être utilisé à partir de l'adresse suivante : [siggs.novagov.com](http://siggs.novagov.com).

PLUS D'INFORMATIONS

[Site internet du projet SIGGS](http://siggs.novagov.com)

## LE COIN DES PARTENAIRES

### Comité Olympique finlandais : séminaire de clôture du projet Sport Club for Health (SCforH)

Cofinancé par Erasmus+ Sport, le projet "Promoting National Implementation of SCforH programmes in EU member states (SCforH)" s'achèvera en juin 2017, après avoir débuté en janvier 2015. L'objectif de ce projet était de développer les activités HEPA (health-enhancing physical activities) dans les clubs sportifs. Pour cela, un guide d'outils pratiques ainsi qu'une recherche factuelle ont été conduits dans le cadre du projet. Impliquant 19 partenaires et dirigé par le comité olympique finlandais, ce projet réunit une grande diversité d'acteurs du monde sportif et du monde scientifique.

Le 25 avril 2017, le projet SCforH a tenu son séminaire de clôture au Parlement européen.



Accueilli par le député Hannu Takkula, ce séminaire a réuni près de 50 participants issus des institutions européennes et du mouvement sportif. De plus, près de 300 personnes ont suivi l'évènement grâce à une diffusion en direct.

Ouvert par Hannu Takkula et par la vice-présidente du comité olympique finlandais Susanna Rahkamo, également présidente de la commission héritage et culture des COE, cet évènement a vu d'intéressants échanges entre les participants, incluant notamment Yves Le Lostecque, chef de l'unité Sport de la Commission européenne et Felix



– la maison du sport européen –

Schäfer, représentant du bureau des COE auprès de l'UE.

### Les éléments clés du projet:

L'un des résultats principal du projet provient du fait que l'adoption d'une approche SCforH pour les clubs peut leur permettre d'augmenter la participation à leurs activités en même temps que la santé de leurs membres. En effet, il existe de nombreux exemples sur des associations sportives offrant des activités récréatives et qui, grâce à cela, ont augmenté leur noyau de membres. Les conclusions du projet peuvent être résumées de la manière suivante :

- Le sport organisé à un grand potentiel pour promouvoir la santé à travers le sport pour tous. Une collaboration avec les différents acteurs – chercheurs, politiciens et clubs – est nécessaire.
- La situation actuelle a été évaluée et de nouveaux outils ont été créés pour développer l'approche SCforH dans différents pays de l'UE.

Toutes les informations et les documents sont disponibles sur le site du projet Sports Club for Health.

### PLUS D'INFORMATIONS

[Site internet du projet SCforH](#)

## Dates en mai 2017

**3/4 mai 2017**

*Réunion du programme Parcours Ambition Internationale (CNOSF), Bruxelles*

**9/10 mai 2017**

*Réunion jointe APES et Comité Consultatif, Chypre*

**11 mai 2017**

*Réunion annuelle des partenaires du bureau des COE, Bruxelles*

**18 mai 2017**

*Comité exécutif des COE, Skopje, Macédoine (FYROM)*

**19/20 mai 2017**

*Séminaire des COE, Skopje, Macédoine (FYROM)*

**23 mai 2017**

*Conseil des ministres des Sports, Bruxelles*

**25 mai 2017**

*Ascension, fermeture du bureau des COE auprès de l'UE*